

POSTULAT

de la députée Helena Mooser Theler, ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), concernant: à partir du 11 décembre 2011, éducation des voyageurs aux CFF (17.11.2011) 5.165

Au cours de ces dernières années, de plus en plus de personnes ont opté pour le train. Chaque jour, des milliers de pendulaires empruntent ce moyen de transport. Cette mobilité est devenue un plaisir cher. Trains surchargés et cohue aux heures de pointe font désormais partie du quotidien des voyageurs. Pour couronner le tout, ces derniers vont désormais être priés de passer à la caisse, qu'ils aient oublié de prendre leur billet, de l'oblitérer ou que l'affluence les ait contraints à changer de classe. De même, il n'est pas rare que le temps ne soit pas suffisant entre deux correspondances pour prendre un billet. Ainsi, en sus d'augmentations salées du prix des billets, le passager devra désormais continuellement payer des amendes, même en cas de simple inattention. Le personnel d'accompagnement présent dans les trains est contraint d'appliquer ces règles absurdes. Il va sans dire qu'il ne doit pas se réjouir de ces nouvelles réglementations.

Les trains sont fortement subventionnés. Il n'est pas acceptable qu'un trajet en train dégénère de plus en plus en trajet éducatif. Nous demandons au Conseil d'Etat d'intervenir dans ce sens auprès des CFF. Les chemins de fer doivent être perçus comme un fournisseur de services et non comme un maître d'école. A l'avenir, il devrait être possible de prendre son billet dans le train sans que le client ne soit immédiatement criminalisé. En outre, les nouvelles règles du jeu des CFF sont également dommageables pour l'image de notre pays touristique. Les dispositions actuelles sont amplement suffisantes. Elles doivent seulement être appliquées systématiquement.

Sion, le 17 novembre 2011
(09h20)

Helena Mooser Theler, députée,
ADG (SPO-PS-VERTS-PCS)